



FOOT N° 489 DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021

NOTE AUX CLUBS

L'Assemblée Générale d'hiver du District est prévue le **vendredi 26 Novembre 2021**. Pour rappel, en application des statuts et du règlement intérieur du District les vœux motivés doivent être adressés pour étude avant le 11 octobre.

Le trophée du meilleur parcours d'un club de district en coupe de France, de la saison dernière, sera remis à l'ES Seynod par les représentants de la Ligue, lors de l'AG du 26 novembre prochain.

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

DIVERS :

Mairie Ville la Grand : Calendrier des Manifestations

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :



Commission des Règlements :

ES Douvaine – FC Cheran

Commission de Discipline :

US Argonay – ES Seynod - FC Cheran

Commission des Jeunes :

GO Bas Chablais – AS Thonon – GJ Arenthon Scientrier PJ – USAV – AS Lac Bleu – AS Evires – FC Leman Presqu'île – US Argonay – USAV – FC Cranve Sales – US Pringy – Beaumont Collonges FC – ES Viry – GJ Mont Blanc – ESCO – GC Usses – FC La Filière
Mairie de Faverge

Commission Sportive :

AS Thonon - AS Lac Bleu – CS St Pierre – FC Frangy – FC Aravis – AS Marin – FC Anthy – FC Dingy St Clair – USAAG – AS Neydens – AS Versonnex – US Challex – FC St Cergues – Foron FC - Sauverny
Mairie de Faverge

Commission Féminine :

CS Ayze – ES Douvaine Loisin – CSL Perrignier – ES Sciez

Commission des Arbitres :

FC Cheran

Commission du Statut de l'Arbitrage :

ES Valleiry

Commission du Statut des Educateurs :

JS Reignier – Allinges

Commission des Délégués :

AS Lac Bleu - ESCO